



PRALOGNAN LA VANOISE

SAVOIE - FRANCE

L'édito du Maire



Chères Pralognanaises, chers Pralognanais, chers amis,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous pour évoquer notre beau village. Pralognan-la-Vanoise est plus qu'un village : c'est une population soudée par ses traditions, son territoire et sa passion pour la montagne et ses paysages.

L'année 2025 restera dans nos mémoires à plusieurs titres :

Tout d'abord, parce que la commune a dû faire face à la réalité du changement climatique, qui transforme nos paysages et nos pratiques. L'apparition du lac glaciaire au-dessus du Cirque du Grand Marchet illustre ces évolutions parfois inquiétantes et leurs conséquences sur l'environnement et les lieux habités. Face à ce défi, je tiens à souligner la mobilisation exemplaire de tous les acteurs de la montagne : la Préfecture de la Savoie, le service RTM-ONF, le Parc national de la Vanoise, la DDT, la DREAL, les entreprises, les guides et les gardiens de refuge. Grâce à chacun, ce risque émergent a pu être géré avec succès. Cet épisode rappelle à tous combien la vigilance et la capacité d'adaptation sont essentielles pour l'avenir de nos montagnes.

Dans le même temps, le 14 juillet dernier, le Conseil municipal a pris une décision historique en projetant l'avenir de notre domaine skiable pour les vingt-cinq prochaines années aux côtés de la Compagnie des Alpes. Ce choix, fruit d'un travail collectif exigeant, ouvre une nouvelle page pleine de promesses pour Pralognan : celle d'un domaine modernisé, d'une gestion renforcée et d'un avenir touristique diversifié et plus solide. Pour autant, la municipalité reste fidèle à ce qui fait l'âme de Pralognan : un village fier de ses racines, attentif à ses traditions, mais résolument tourné vers l'avenir. Oui, Pralognan doit demeurer ce lieu où chacun se sent chez soi, qu'il y vive à l'année ou qu'il y séjourne. Un lieu où l'on partage à la fois l'amour de la montagne et le plaisir de moments simples et chaleureux. Un village où chacun a sa place. Tous, permanents, résidents, vacanciers apportent un souffle économique et social indispensable et méritent le maintien ou le développement d'infrastructures touristiques attractives, afin que Pralognan soit un lieu vivant et accueillant à l'année.

Enfin, l'année 2025 a aussi été marquée par de nombreux événements et animations qui ont permis de célébrer, avec toujours autant d'émotion, nos belles traditions, avec les fêtes de village dont la très appréciée Fête de l'Alpe et des Guides, qui rend hommage à nos guides disparus et rappelle combien nos traditions font partie de notre identité.

A cette occasion le conseil municipal rend un hommage à Jean-Pierre Favre qui nous a quittés tout récemment dans des conditions brutales. Élu durant plusieurs mandats, conseiller municipal, adjoint au maire, puis maire, Jean-Pierre, Pralognanais dans l'âme, doyen des guides de Pralognan-La-Vanoise, a transmis à nombre de locaux et de vacanciers sa passion pour l'environnement, les grands espaces et les sommets. Nul doute que son absence laissera un vide immense.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent chaque jour pour faire vivre notre commune : les élus, les agents municipaux, les associations, les commerçants, l'office de tourisme, le comité des fêtes, les bénévoles, sans oublier les services de l'État et du Parc national de la Vanoise qui accompagnent régulièrement la commune dans ses missions.

Martine Blanc, Maire

LA COMMUNE FACE AUX RISQUES NATURELS

> LA GESTION DU LAC GLACIAIRE DU GRAND MARCHET

Fin février 2025, j'ai été informée à titre très confidentiel par les services de la Préfecture et du RTM-ONF (restauration des terrains de montagne) de la formation d'un lac glaciaire d'une superficie d'environ 12 000 m² qui pouvait subir une vidange rapide vers la vallée. Une course poursuite s'est alors engagée avec l'aide des services de l'Etat, la maîtrise d'œuvre du service RTM-ONF et le Parc national de la Vanoise pour décider du meilleur scénario à mettre en oeuvre pour sécuriser le site, obtenir les autorisations d'intervenir sur le glacier en cœur de Parc et de lancer le marché de travaux avec les entreprises spécialisées dans ces travaux très spécifiques. Dans ce contexte, la sous-commission départementale de sécurité des terrains de campings du 2 avril 2025 a émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation du camping du Chamois pour l'été 2025. Ce dossier a nécessité la plus grande confidentialité afin d'éviter tout mouvement de panique à l'aube de la saison estivale, dans un contexte général de risques naturels en montagne à l'actualité grave. L'entreprise retenue, la SARL AMTP, une fois la base vie installée, a pu débiter les travaux fin juin et creuser le chenal qui a permis d'évacuer, le 11 août 2025, les m³ d'eau accumulés. Les travaux étant terminés, les engins et la base vie ont été redescendus fin août, juste avant l'arrivée des premières neiges. Ce chantier hors norme dont le coût final devrait avoisiner les 480 000 € TTC (maîtrise d'œuvre comprise) sera financé à hauteur de 80 % par l'Etat, soit un reste à charge pour la commune d'environ 100 000 €. La sécurité des personnes et des biens étant essentielle, il est important de remercier tous ceux qui ont accompagné la commune ou ont participé activement à cette gestion de risque, qui s'accroît partout dans le monde sous l'effet du changement climatique. Notre retour d'expérience pourra être utile aux communes qui seront confrontées demain à de tels enjeux de sécurité publique.



> LE PREMIER COMITÉ DÉPARTEMENTAL SUR LES RISQUES D'ORIGINE GLACIAIRE ET PÉRIGLACIAIRE

Le comité départemental sur les risques d'origine glaciaire et périglaciaire (R.O.G.P.) a tenu sa première séance à Pralognan-la-Vanoise le vendredi 11 juillet dernier, sous l'égide de la Préfecture de la Savoie. Le Maire de Pralognan, les représentants des services RTM-ONF (restauration des terrains de montagne), du Parc National de la Vanoise, des secours en montagne (PGHM/CRS) et du syndicat national des guides de haute montagne, entre autres, ont pris la parole pour évoquer les problématiques du réchauffement climatique sur les massifs alpins et leur impact sur les activités de loisirs en montagne. Les maires de Pralognan et de Tignes ont évoqué leur expérience en termes de gestion de ces risques émergents, dans le respect de la double contrainte d'assurer la sécurité des populations tout en préservant l'écosystème montagnard. Ce comité sera amené à se réunir régulièrement en différents lieux.



➤ LA PRÉFÈTE DE LA SAVOIE ET LE SOUS-PRÉFET D'ALBERTVILLE À PRALOGNAN



Jeudi 7 août dernier, Mme Vanina Nicoli, Préfète de la Savoie et M. Bruno Charlot, sous-préfet d'Albertville, sont venus à la rencontre des élus de Pralognan-la-Vanoise. Le Parc national de la Vanoise, le Club Alpin Français, et Bernard VION, guide de haute montagne assistaient à cette journée. L'occasion de constater en direct, les changements climatiques et leurs conséquences mais aussi d'apprécier notre bel environnement. Après une

halte au lac des Vaches, le repas, très apprécié, a été pris au refuge du col de la Vanoise. Une belle journée pour évoquer les enjeux des villages de montagne liés aux risques naturels et évoquer les différents dossiers communaux en cours !

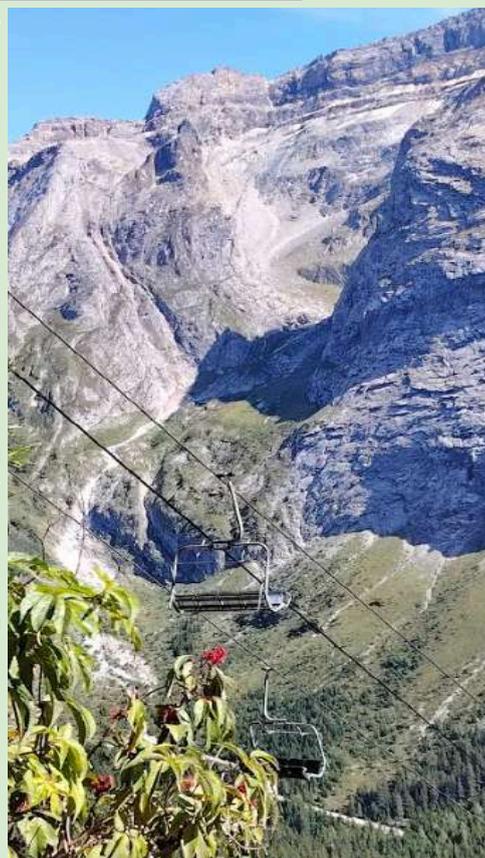
LE DOMAINE SKIABLE SE TOURNE VERS DE NOUVEAUX DÉFIS

Le contrat de délégation de service public du domaine skiable arrivant à terme le 31/10/2025, la commune, autorité organisatrice du domaine skiable, a lancé une nouvelle procédure de mise en concurrence, afin de choisir le futur gestionnaire de ces équipements dès le 1er/11/2025. La tâche fut ardue pour la commission de délégation de service public pour étudier les trois dossiers de candidatures et d'offres reçus de la SARL Loisirs Solutions, de la SAEM Sogespral et de la SAS Compagnie des Alpes. L'étude des propositions techniques et financières s'est étalée sur plusieurs mois avant d'aboutir, au choix de l'offre la plus appropriée à l'évolution et la diversification du domaine skiable. D'après négociations ont été diligentées avec la Sogespral et la Compagnie des Alpes, qui a finalement été retenue en raison de son programme d'investissement et de sa solidité financière.

Saluons le travail délicat et confidentiel qu'a porté la commission de délégation de service public afin d'arriver à soumettre ce choix au Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité.

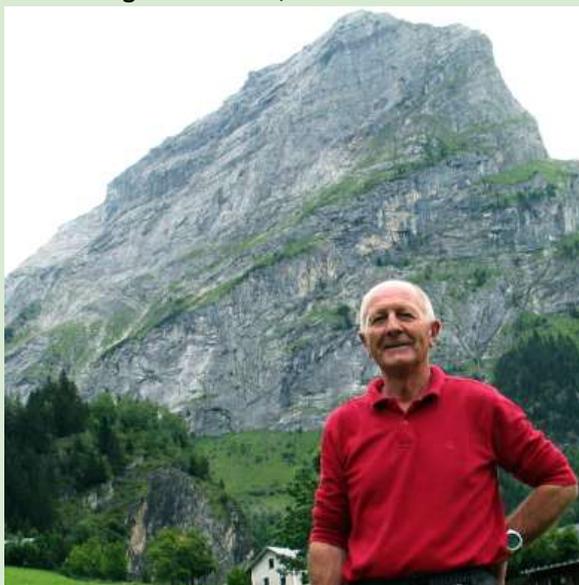
Rappelons que cette procédure, déjà complexe à l'origine, s'est trouvée compliquée par le respect des règles de la commande publique qui interdit toute personne pouvant avoir un intérêt direct avec un des candidats, d'y participer. Ainsi ont été écartés de droit,

les membres du conseil d'administration de la Sogespral ainsi que tout élu ayant un lien direct ou indirect avec l'un des candidats. Cette situation a généré de fortes frustrations bien compréhensibles mais incontournables pour éviter tout risque pénal aux élus. A compter du 1er novembre 2025, c'est donc la SAS Pralognan Domaine de Montagne, qui assurera l'exploitation du domaine de ski alpin et nordique ainsi que de la centrale de réservation. Les employés de la Sogespral sont quant à eux repris par cette société. Les opérations de transfert de gestionnaire sont en cours et d'ores et déjà, souhaitons à tous une belle saison hivernale 2025/2026.



JEAN-PIERRE FAVRE NOUS A QUITTÉS

Né en décembre 1949, Jean-Pierre Favre a consacré toute sa vie à la montagne et à sa commune. Aspirant guide dès 1972, guide de haute montagne en 1974, il a fait de la Vanoise son « bureau » pendant plus de quarante ans. Alpiniste passionné, il a réalisé de très nombreuses ascensions de la Grande Casse, sommet emblématique de la Vanoise, et bien d'autres. Sa profonde connaissance du massif, son engagement pour une pratique respectueuse de la montagne et son enthousiasme ont marqué des générations d'alpinistes et de passionnés de nature. Il s'est investi dans la vie communale. Soucieux de l'avenir du village, il a été adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement et s'est investi dans la valorisation du patrimoine montagnard, avant d'être élu maire de Pralognan-la-Vanoise de juin 2020 à février 2023. Il a également soutenu activement l'obtention du label "Terre d'Alpinisme", afin de faire rayonner Pralognan et la Vanoise bien au-delà de nos frontières. Jean-Pierre Favre nous a quittés brutalement le 6 septembre 2025, dans un accident de la route en Italie, près d'Aoste. Il laisse l'image d'un homme passionné de montagne et profondément attaché à Pralognan. Son départ brutal laissera un grand vide dans le cœur des Pralognanais. Nos pensées affectueuses accompagnent sa famille et ses proches.



A l'heure où nous publions cette newsletter, nous apprenons la disparition tragique de Quentin Lombard, guide de haute-montagne, enfant du pays qui s'en va trop tôt... Sa passion, sa gentillesse et son sourire resteront dans nos mémoires. Toute notre affection accompagne sa famille et ses proches dans cette douloureuse épreuve.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2025



> LES TRAVAUX DE RÉSEAUX SECS ET HUMIDES QUARTIER DE L'ISERTAN

La communauté de communes Val Vanoise (CCVV), compétente en la matière depuis 2024, a poursuivi les travaux de réhabilitation des réseaux eau-assainissement du secteur Cavin. La commune s'est associée à ces travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs de ce quartier. La CCVV et la commune ont profité de la fermeture du camping le Chamois pour réaliser la tranche le traversant, programmée initialement en 2026. La troisième tranche qui sera réalisée au printemps 2026 portera sur la route de l'Isertan du carrefour avec le Dou des Ponts jusqu'à la construction de l'immeuble le petit Chamois. La réfection des enrobés se fera avant l'été. Nous remercions les riverains de ce quartier d'avoir supporté les désagréments générés durant l'été du fait de l'ensemble des travaux qui se sont cumulés à cet endroit.

> LA BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Installée au mois de juin, cette borne devait être opérationnelle début juillet. C'était sans compter sur les problèmes de raccordement rencontrés par Enedis, et la trêve estivale des entreprises. Une intervention est programmée courant octobre afin de rendre cette borne opérationnelle au plus vite.



➤ **LA FIBRE SE DÉVELOPPE**

Le réseau de fibre est arrivé à Pralognan, 83 % du village est couvert, restent à desservir les Fontanettes et le quartier du Plan d'Amont. Les opérateurs SFR et Orange ont conventionné avec la Communauté de commune pour l'usage du réseau. Parallèlement, le hameau des Prioux se voit raccordé à la fibre grâce au programme new deal financé par l'Etat.



➤ **LES TRAVAUX DE VOIRIE**

La commune a effectué ce printemps un vaste programme de réfection de chaussée en privilégiant les voies les plus fréquentées. En complément de la reprise des enrobés liée aux travaux des réseaux humides, chemin du Dou des Ponts, la Sté COLAS a assuré la réfection de chaussée de la route des Granges, la rue du Raffort, la portion allant du Chemin de la Traille jusqu'au carrefour des 16èmes Olympiades, pour une enveloppe totale de 121 600 €. Le parking à l'entrée du hameau de la Croix a été élargi.

➤ **LES TRAVAUX FORESTIERS**



Les travaux d'entretien des sentiers forestiers ont fait l'objet d'une mise en concurrence pour répondre aux règles de la commande publique. Le marché a été attribué à l'ONF pour 74 099 € TTC. L'ONF s'est également vu confier la remise en état et la sécurisation du sentier Nanette



rendu dangereux par les chutes d'arbres et de pierres ainsi que le remplacement de la passerelle de la Valette. Enfin, l'opération "Chardons Bleus", qui assure la protection de cette espèce éponyme en empêchant le pâturage sur certaines parcelles (les troupeaux en étant friands au printemps) et limitant l'envahissement des ligneux qui les étouffent. Ces travaux sur le

site « des Diès » et subventionnés par la Région Aura à hauteur de 80 %, ont été confiés à l'ONF pour 5 ans.



➤ **UNE NOUVELLE AGENCE POSTALE**

Depuis le 10/06/2025, l'agence postale a ouvert ses portes dans le local de la Galerie de la Vanoise le temps pour la commune d'aménager le garage du rez-de-chaussée de l'ancien Presbytère.

Les travaux commencés début septembre devraient se terminer mi-octobre. L'agence est désormais tenue par Julia Moret et ouvrira du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- de 9h30 à 12h15 du 15 septembre au 12 décembre
- de 8h30 à 12h30 du 15 décembre à mi-avril 2026.



➤ **UN CENTRE VILLAGE APAÏSE**

La création sur toute l'avenue de Chasseforêt d'un espace de circulation apaisé, où piétons et vélos sont prioritaires et véhicules limités à 20 km/heure, a permis de satisfaire commerçants et piétons. Les automobilistes dans leur grande majorité ont joué le jeu permettant ainsi à chacun de profiter des terrasses et des commerces dans un esprit apaisé. Merci à Jules et Mathieu, nos agents de surveillance de la voie publique, qui ont su sensibiliser les automobilistes au respect des règles de stationnement et de circulation pour la sécurité de tous.

➤ **LA DESSERTE DES VALLÉES HAUTES**

Cet été, la mise en place du stationnement payant sur le parking des Fontanettes a suscité des interrogations. Chaque été, notre commune accueille un nombre croissant de visiteurs. Cette fréquentation engendre une pression importante sur nos infrastructures. L'entretien de la voirie (revêtement et sécurisation grâce aux pare-pierres) et des sentiers de montagne représentent une charge lourde pour la collectivité. En instaurant un droit de stationnement, le Conseil Municipal a choisi de faire contribuer l'ensemble des usagers de ces espaces à ces frais plutôt que de les faire peser sur les contribuables déjà sollicités. Parallèlement, le service de navette touristique gratuit a été renforcé avec un véhicule plus grand et l'ajout d'une deuxième navette du 13 juillet au 24 août. Ce service permet de limiter la circulation en altitude et de réduire l'impact environnemental. L'été prochain les deux navettes seront de grande taille afin de mieux répondre à la demande et une réflexion sera menée pour débiter le service plus tôt le matin. En 2025, 24 306 personnes ont emprunté les navettes du début juillet à la fin août contre 15 196 en été 2024 et 11 600 en 2023. Les améliorations apportées au service en 2023 (horaire étendu en soirée et deuxième navette) ont ainsi permis de transporter deux fois plus de randonneurs. Ce service représente cependant un coût de plus de 52 000 € par mois. Concernant le stationnement payant, un bilan spécifique vous sera communiqué prochainement.



LES PROJETS EN COURS

➤ **L'ÉTUDE URBANISTIQUE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE L'ÎLÔT**

L'étude opérationnelle relative à l'aménagement du secteur de l'Îlôt, dernière réserve foncière en centre village, suit son cours. L'étude environnementale étant terminée, la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU touche à sa fin et fera l'objet d'une enquête publique avant la fin de l'année 2025. L'ambition de cette requalification est de proposer, en centre-village, de nouveaux équipements publics et touristiques : parkings publics, lieu de partage et d'échanges sur les changements climatiques proposant des espaces mutualisés avec la commune (salle polyvalente), crèche, hôtel,... Ce projet d'aménagement a pour vocation de proposer un centre-village vivant, moderne et durable, où l'espace public revalorisé s'articule naturellement avec de nouveaux équipements touristiques et publics, au service à la fois des habitants, des visiteurs et des acteurs économiques.

➤ **DES LOGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS**

Le 19 juin, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la création d'une résidence destinée aux travailleurs saisonniers. Le projet, confié au bailleur social HALPADES, prévoit la construction d'une trentaine de logements avec parkings dans le cadre d'un bail emphytéotique. HALPADES assurera la construction et le gros entretien du bâtiment qu'il louera à la commune, qui reste cependant propriétaire du terrain, à charge pour elle de gérer les logements. À l'issue du bail, le bien revient intégralement à la commune. Cette opération s'inscrit dans les engagements pris avec l'État pour la période 2024-2027, qui imposent aux communes touristiques de renforcer leur offre d'hébergement pour les saisonniers.

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

➤ **DES NOUVELLES DU COMPLEXE LE CRISTAL**

Repris en régie directe par la commune à quelques semaines de la saison hivernale 2024/2025, le complexe le Cristal a ouvert ses portes de la mi-juin à la mi-septembre. Malgré la fermeture du camping le Chamois,



pour les raisons évoquées plus haut, la saison estivale s'est déroulée de belle manière. L'ensemble du complexe a connu une belle fréquentation et a répondu aux attentes des vacanciers. Plusieurs nouveautés ont été proposées dont les ateliers "bébés nageurs", qui ont permis aux jeunes parents de sensibiliser leurs enfants aux joies de l'eau, ou l'atelier nail art, l'aire de jeux gonflables a été renouvelée, et le snack de la piscine a élargi son offre, comblant les gourmands. La patinoire a accueilli de début juillet à fin août, clubs nationaux et locaux de patinage artistique et de hockeyeurs qui ont offert de magnifiques galas pour le plaisir de tous. Souhaitons à ces jeunes talents une saison sportive réussie. A compter de mi-août, Landry Le May, patineur au niveau national s'entraîne à Pralognan. Bienvenue et belle saison sportive à Landry !



➤ **DES FÊTES D'ÉTÉ RÉUSSIES GRÂCE À L'IMPLICATION DE TOUS**



Cet été, notre village a de nouveau vibré au rythme d'animations, de concerts, de spectacles, de rencontres conviviales et de moments festifs, qui ont rassemblé un public nombreux dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces fêtes :

- les bénévoles des associations, dont l'énergie et la disponibilité ont permis de préparer et d'animer ces manifestations,

- l'office de tourisme, toujours impliqué pour accompagner et valoriser nos festivités,
- les services techniques, au soutien logistique indispensable,
- les agents de surveillance de la voie publique, attentifs à la sécurité de tous lors des fortes affluences,
- sans oublier les nombreux participants qui ont donné toute leur dimension à ces rendez-vous.

➤ **A LA BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque municipale n'a pas été en reste et vous a proposé tout au long de l'été des ateliers et animations variées proposées par des personnes du village ou en vacances.

Un grand merci à Gismonde Quinson, écrivaine et poète, résidente à Pralognan, Jacques Bernon, un fidèle de Pralognan et de la bibliothèque, Nicolas Gréhan, ingénieur cartographe, Wanda Morin et son époux Bernard, Gérard Desbois, Sandrine Schneider,



Marie Schermesser, Michel Coudry, résident au hameau de la Croix, le trio vocal Ascolta, pour leurs interventions riches et passionnantes qui ont réjoui le public venu nombreux. Ce sont en effet pas moins de 400 personnes qui ont participé aux diverses animations offertes gracieusement par ces intervenants. Nos remerciements vont également à Sandra Beguin, responsable de la bibliothèque municipale, qui transmet sa passion des livres aux petits et aux grands, ainsi qu'aux bénévoles Armelle, Annick, Marie-Claude B., Marie-Claude G., Michèle et Jacqueline qui animent et font vivre la bibliothèque toute l'année.

A ce sujet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans l'équipe!



l'été 2025 en chiffres : 1585 visiteurs ont emprunté 3330 ouvrages

**HORAIRES D'AUTOMNE :
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 16 À 18 H**



INFOS :

Contact : bibliotheque@mairiepralognan.fr ou tél. : 04.12.04.16.81. aux heures d'ouverture
Retrouvez notre actualité sur <https://mairiepralognan.fr/bibliotheque/>
Vous pouvez également réserver vos ouvrages sur <https://biblio-pralognan.fr/>

➤ **VILLAGE FLEURI**



Cette année encore, le fleurissement a de nouveau conquis le jury départemental des villes et villages fleuris. Les fleurs et plantes choisies avec goût par notre jardinier ont résisté aux fortes chaleur, grâce aux bons soins qu'il leur a donné. Ces plantations

ont apporté un peu de fraîcheur colorée à nos rues cet été. Merci à David Santer !

Un avis sera diffusé à la population avant les premières gelées importantes afin de l'informer de la possibilité de récupérer des plants dans les bacs avant leur retrait pour l'hiver.



EN BREF

➤ LA RÉFORME DE SCRUTIN MUNICIPAL



Les élections municipales se dérouleront en deux tours de scrutin, les 15 et 22 mars 2026. **Attention** la loi du 21 mai 2025, a modifié le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. Désormais le scrutin de liste paritaire proportionnel s'appliquera à Pralognan. Quels changements pour vous ?

Vous voterez désormais pour une liste entière. Vous ne pourrez plus panacher entre plusieurs listes ni modifier en quoi que ce soit les listes existantes.

Le site de la commune relayera toutes les informations utiles sur l'organisation de ce scrutin.

Toute rature, modification d'un bulletin par ajout ou suppression d'un nom sera NUL.

RESTONS CONNECTÉS !

La newsletter vous informe des activités de la commune au fil de l'année. Mais savez-vous que vous pouvez vous informer plus régulièrement de la vie municipale ?



Sur votre téléphone ou votre ordinateur, via l'application Intramuros disponible sous android ou IOS ou <https://appli-intramuros.fr/application-mobile/>



Sur le site internet de la commune <https://mairiepralognan.fr/>



Sur facebook mairie de Pralognan-La-Vanoise ou https://www.facebook.com/mairie.pralognan/?locale=fr_FR

Que ceux qui préfèrent les modes de communication plus traditionnels se rassurent, les comptes-rendus du conseil municipal et les informations principales restent affichés sur les sept panneaux d'information municipaux répartis dans tout le village.

Attention : seuls les panneaux situés en mairie constituent le lieu officiel et réglementaire d'affichage



JOINDRE NOS SERVICES

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi comme suit :

- lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h (17 h le vendredi)
- mardi de 9 h à 12 h (fermé l'après-midi)
- jeudi de 15 h à 18 h (fermé le matin)

Téléphone : 04.79.08.71.23

courriel : info@mairiepralognan.fr

Site internet : www.mairiepralognan.fr

L'équipe municipale vous souhaite un bel automne !